

DEC212594DR02

Décision portant nomination de M. Thomas Bottini aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie (IReMus)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie (IReMus) et nommant M. Gilles Demonet, en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 03/04/2019 ;

Considérant que M. Thomas Bottini a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Centre du CNRS du 18/05/2021 au 20/05/2021 et du 15/06/2021 au 17/06/2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Thomas Bottini, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie (IReMus) à compter du 18/06/2021.

M. Thomas Bottini exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Thomas Bottini est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/07/2021

Le directeur de l'unité
Gilles Demonet

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa du Doyen de la Faculté des Lettres
Alain Tallon





DEC213911DR02

Décision portant nomination de Mme Mélanie Fourmon aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR8560 intitulée Centre Alexandre Koyre / Histoire des sciences et des techniques (CAK)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21/12/2018 nommant Mme Anne Rasmussen directrice de l'unité UMR8560 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 05/07/2021 ;

Considérant que Mme Mélanie Fourmon a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Ile-de-France Villejuif du CNRS du 18/10/2021 au 20/10/2021 et du 15/11/2021 au 17/11/2021 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Mme Mélanie Fourmon, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR8560 intitulée Centre Alexandre Koyre / Histoire des sciences et des techniques (CAK) à compter du 18/11/2021.

Mme Mélanie Fourmon exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Mélanie Fourmon est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24/01/2022

La directrice de l'unité
Anne Rasmussen

Anne RASMUSSEN
Directrice du Centre Alexandre-Koyré
UMR 8560 CNRS-EHESS-MNHN
Campus Condorcet - EHESS
2, cours des Humanités
93322 Aubervilliers Cedex

Visa du président de l'EHESS
Christophe Pichasson

Visa de la délégation régionale du CNRS de Paris-Centre
Véronique Debiasson

Véronique DEBISSCHOP

